

PROJET PÉDAGOGIQUE 2025–2026

Centre de Loisirs Virginie GAMBET

I. Descriptif de la structure

a. Présentation générale

Le réseau **Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud)** regroupe des associations locales et territoriales, implantées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Aquitaine. Il œuvre quotidiennement dans les domaines des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) **Virginie Gambet** est situé au **55 avenue Elsa Triolet à Cavaillon**.

Il accueille les enfants **tous les mercredis et pendant les vacances scolaires**, de **7h45 à 18h00**, avec la possibilité d'une inscription à la journée complète ou à la demi-journée.

La structure bénéficie d'un environnement riche et varié, favorisant la découverte et l'ouverture culturelle, à proximité de :

- structures sportives (terrains de sport, piscine),
- structures culturelles (musée, médiathèque, cinéma),
- espaces naturels (colline Saint-Jacques, Luberon).

L'ALSH peut accueillir jusqu'à **250 enfants âgés de 3 à 13 ans**, issus principalement de la ville de Cavaillon et des Taillades, dans le respect de la **mixité sociale, culturelle et territoriale**.

Ce projet pédagogique tient compte des spécificités du public accueilli ainsi que des réalités sociales, familiales et culturelles du territoire.

b. L'équipe éducative et technique

L'encadrement de l'ALSH repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de :

Une équipe de direction :

- 1 coordinatrice enfance (DESJEPS) : *Mme Sylvie Limonge*
- 1 directeur pédagogique enfance (BPJEPS): *M. Thomas Cibrario*
- 1 directrice adjointe pédagogique enfance (BPJEPS) : *Mme Marine Béchu*

Une équipe d'animation :

- 11 animateurs professionnels (CAP AEPE, BAFA, BPJEPS)
- 1 à 2 stagiaires BAC PRO Animation
- de 3 à 20 animateurs en contrat d'engagement éducatif selon les périodes et les besoins réglementaires (BAFA, stagiaires)

Une équipe technique :

- 1 agent de nettoyage,
- 1 prestataire de restauration : *Terre de Cuisine.*

L'ensemble de l'équipe agit de manière complémentaire afin de garantir un accueil de qualité, sécurisant et bienveillant pour les enfants et leurs familles.

II. Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur

LE&C Grand Sud s'appuie sur une solide expérience dans la mise en œuvre de politiques publiques dans les domaines :

- de l'action sociale, socio-éducative et culturelle,
- de la formation,
- du développement local et du tourisme social.

Par l'action collective, l'ouverture culturelle et la rencontre, l'association œuvre en faveur de la **solidarité**, de la **mixité sociale** et de la **démocratie participative**.

La volonté affirmée de LE&C Grand Sud est d'agir pour **l'égalité des chances**.

L'éducation est envisagée comme un levier essentiel permettant à chaque individu de s'affirmer, de s'intégrer dans la société et de participer activement à son évolution.

À travers l'ensemble de ses actions, l'association :

- lutte contre toutes formes d'inégalités, de ségrégation et de discrimination,
- promeut la tolérance, la laïcité et le vivre-ensemble,
- encourage l'esprit critique par la connaissance, l'expérimentation et la rencontre.

Les activités proposées ne sont jamais une fin en soi : elles constituent des **supports éducatifs** au service de l'épanouissement, de la socialisation et de l'autonomie des enfants.

III. Intentions éducatives

L'équipe pédagogique veille à prendre en compte les **besoins, les rythmes et les envies de chaque enfant**, afin de lui permettre de se construire et de s'épanouir au sein d'un cadre collectif sécurisant et structurant.

L'objectif est de donner à chaque enfant les moyens :

- de s'émanciper et de gagner en autonomie,
- de s'ouvrir aux autres et de trouver sa place dans le groupe,
- de comprendre et d'évoluer dans un environnement social et culturel pluriel.

L'Accueil de Loisirs propose ainsi :

- des temps d'éveil et de découverte,
- des expériences variées (culturelles, artistiques, sportives et solidaires),
- des situations favorisant la coopération, l'entraide, la responsabilité et l'expression de chacun.

L'équipe adopte une posture éducative basée sur l'écoute, l'observation et l'accompagnement, permettant à l'enfant d'être acteur de ses apprentissages.

IV. Objectifs pédagogiques

1. Accompagner l'enfant dans une éducation à la citoyenneté

L'ALSH est un lieu d'apprentissage du **vivre-ensemble**.

Dans un cadre collectif, les enfants sont accompagnés afin de devenir des acteurs responsables, capables de participer à la définition et au respect des règles communes.

L'équipe éducative met en œuvre des pratiques favorisant :

- l'écoute et le respect de la parole de l'autre,
- l'expression individuelle dans un cadre bienveillant,
- le développement de l'esprit critique,
- la prise de décisions individuelles et collectives,
- la compréhension et l'intégration des règles de la vie collective,
- l'expérimentation de la coopération et de la solidarité, notamment à travers des jeux coopératifs, des projets collectifs et des temps de parole adaptés.

Ces expériences permettent à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe, de prendre des responsabilités et de transférer les compétences acquises dans sa vie quotidienne.

2. Favoriser l'inclusion et l'égalité d'accès pour tous

L'Accueil de Loisirs Virginie Gambet s'inscrit dans une démarche éducative **inclusive**, visant à accueillir chaque enfant dans sa singularité, quelles que soient ses origines sociales, culturelles ou familiales, ou ses besoins spécifiques.

Les objectifs sont de :

- garantir l'accès aux loisirs pour tous,
- adapter les pratiques pédagogiques aux besoins particuliers,
- favoriser la compréhension et l'acceptation des différences,
- prévenir toute forme d'exclusion ou de stigmatisation.

Concrètement, l'équipe s'engage à :

- proposer des activités accessibles, modulables et adaptées,
- valoriser les compétences et les potentialités de chaque enfant,
- instaurer un climat sécurisant et bienveillant,
- travailler en partenariat avec les familles et les acteurs éducatifs et sociaux du territoire (PAI, dispositifs d'accompagnement, PRE, CCAS).

L'inclusion est ainsi considérée comme un levier d'apprentissage du respect, de l'empathie et de la citoyenneté.

3. Découverte de l'environnement et sensibilisation aux enjeux

Le jeu et l'activité permettent à l'enfant d'entrer en relation avec différents environnements, naturels ou aménagés.

À travers l'exploration et l'expérimentation, l'enfant découvre, s'approprie et transforme les espaces, devenant acteur de son environnement.

Ces expériences contribuent au développement d'une **conscience écologique et citoyenne**, en lien avec le respect de la nature, des lieux et des autres.

4. Permettre à l'enfant de vivre pleinement son temps de vacances

L'Accueil de Loisirs est conçu comme un **temps de rupture avec le cadre scolaire**, favorisant :

- le respect des rythmes individuels,
- l'épanouissement personnel et collectif,
- la détente, le plaisir et la créativité.

Les activités proposées permettent à l'enfant :

- de gagner en autonomie,
- de se sentir valorisé,
- de vivre des temps libres, choisis et spontanés, reconnus comme essentiels à son développement.

5. Faciliter l'implication des familles et soutenir la parentalité

L'ALSH reconnaît les parents comme les **premiers éducateurs** de leur enfant et s'inscrit dans une démarche de **co-éducation**.

Les objectifs sont de :

- renforcer le lien entre la structure et les familles,
- soutenir les parents dans leur rôle éducatif,
- instaurer une relation de confiance et d'écoute mutuelle.

Pour cela, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- information régulière sur les projets, les activités et les temps forts,
- mise à disposition des projets pédagogiques et d'animation,
- accueil quotidien des familles par une équipe disponible et à l'écoute,
- accompagnement administratif lors des inscriptions,
- suivi individualisé des familles rencontrant des difficultés,
- orientation et travail en réseau avec les partenaires sociaux et éducatifs du territoire (CCAS, Programme de Réussite Éducative, associations locales).

L'Accueil de Loisirs se veut ainsi un **lieu ressource** pour les familles, favorisant le dialogue, la compréhension mutuelle et la continuité éducative entre le temps familial et le temps de loisirs.

V. Pédagogie de l'activité

L'activité est au service de l'enfant.

Afin de favoriser l'autonomie et la socialisation des enfants, nous faisons le choix de l'approche, laisser jouer, donner à jouer, jouer avec.

L'animateur n'est que le moyen d'aller plus loin, de progresser, de découvrir.

4 clés de l'organisation de l'activité en fonction des secteurs

1- les projets avec la participation à la création d'une activité.

L'animateur est garant de l'aboutissement du projet

2- Les espaces permanents organisés dans chaque salle d'activité de groupes

3- Les ateliers

Moyen de proposer une activité ou une technique

4- Les événements

Régulièrement, soit dans la journée, soit en fin de semaine, soit calendaires.

A l'opposé d'une conception occupationnelle, nous mettons en place des activités afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

Nous retrouvons bien entendu des activités telles que :

❖ Les activités :

- activités liées à l'art plastique qui permettent le développement de la créativité
- activités physique et sportives découverte et apprentissage d'une activité
- jeux collectifs/respect de la règle et la coopération
- activités d'expression (théâtre, musique, danse petits jeux d'expression)
- activités de motricité
- activités découvertes
- activités d'éveil (conte sortie culturelle)
- sorties

❖ Les grandes animations :

- grands jeux sportifs (JO, Thèque, etc)
- grands jeux d'expression (jeu dramatique, jeu de rôle, jeu de création)
- animation spectacle (spectacle, cabaret, histoire conte)
- grand jeu de parcours (rallye, jeu de piste)
- animations multiformes (kermesse, petits jeux)

❖ Animations régulatrices

- bibliothèque
- aménagements d'espace jeux d'imitation

- jeux de sociétés

❖ **Activités partenariales**

Partenaires institutionnels, culturels, sportifs, associatifs

Mise en oeuvre: Organisation des activités

Les enfants sont inscrits dans un groupe de référence avec une équipe d'animation fixe qui :

- Permet un repère physique et affectif indispensable sur une grande structure
- Permet d'assurer un suivi de l'enfant

En fonction des âges et de l'avancée temporelle durant l'année scolaire nous accompagnons les enfants à un décloisonnement pendant les temps d'activités.

Les animations deviennent partagées sur plusieurs groupes et au choix des enfants en fonction de leur souhait de se retrouver entre copain, de découvrir de nouvelles pratiques, de se rapprocher d'un adulte différent de celui de son groupe.

Les méthodes sont variées : ateliers au choix, ateliers tournants (chaque enfant pratique l'ensemble des activités), activité en grand groupe, activité libre ...

• **La vie quotidienne**

■ **L'accueil du matin et du soir**

Le temps d'accueil est un moment clé de la journée. Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. Certains enfants arrivent en pleine forme, prêt à se lancer dans des jeux ou des activités collectives. D'autres, réveillés trop tôt parce que les parents doivent partir travailler, ont besoin de se retrouver au calme, de s'isoler, de finir de s'éveiller tranquillement.

Un accueil échelonné est donc proposé aux familles et aux enfants de :

- 8h à 9h00 –accueil du matin des enfants.
- de 17h à 18h00- accueil du soir pour tous

Ce temps d'accueil échelonné permet :

- aux enfants de s'adapter au groupe dans des ateliers calmes mis à disposition.
- aux animateurs de rentrer en relation avec l'enfant en respectant en priorité son rythme et son désir

L'aménagement de l'espace a alors toute son importance. La mise en place de coins d'activités diversifiées, répondant aux différents besoins des enfants favorise cet accueil individualisé. En permettant des activités autonomes, il permet aux animateurs de se consacrer aux enfants qui demandent une relation privilégiée : moment de câlin, partage autour d'un jeu de société, ou tout simplement discussion.

Pendant les vacances l'enfant est inscrit à la journée.

Les mercredis les familles qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant à la demi-journée avec ou sans cantine :

- matinée sans repas = départ à 12h15
- matinée avec repas = départ à 13h30
- repas + après-midi = arrivée à 12h15
- après-midi sans repas = arrivée à 13h30

■ La fiche sanitaire et les soins

La fiche sanitaire est une mine d'information concernant les enfants que nous accueillons et que nous nous devons de respecter autant dans le cadre des obligations médicales que dans le cadre des conseils donnés par les parents.

L'équipe est en majorité formée aux gestes de premiers secours et sanctionnée par le diplôme de secourisme. Elle est ainsi à même de prodiguer les premiers soins. L'équipe de direction reste cependant garante du contrôle de ces derniers.

L'accueil de loisirs n'est pas autorisé à donner ou à faire prendre des médicaments. En cas de traitement, les familles devront fournir à l'équipe de direction une ordonnance à jour.

Celle-ci communiquera l'information aux animateurs.

Aucune dérogation ne sera accordée et seule l'équipe de direction est habilitée à prodiguer ces soins.

■ Le repas

Tous les temps vécus par l'enfant, repas, sieste, toilette, sont des activités éducatives s'inscrivant dans un projet.

L'enfant apprend donc de la même façon à manger avec des fourchettes et des couteaux qu'à respecter l'autre dans son rythme ou ses habitudes alimentaires ou encore à être à l'écoute et appliquer les consignes.

Le déjeuner :

Le repas réunit les enfants et l'équipe.

Nous voulons faire du repas un moment convivial de calme et de détente.

Les animateurs doivent porter une attention toute particulière afin d'encourager les enfants à manger et à goûter tous les aliments qui leurs sont servis; en aucun cas on ne doit forcer un enfant à manger.

Un protocole (PAI) est établi pour les enfants ne pouvant pas manger le menu en cas de problème de santé.

Un panier repas est apporté par les familles.

Des sorties à la journée impliquent le départ en pique-nique.
Le contenu est adapté en fonction de la sortie.

- **L'organisation de l'espace**

L'Accueil de Loisirs est implanté dans un milieu urbain.

Les locaux sont organisés en deux espaces dont une aile en rez de chaussée petite enfance et un étage pour les 6/13 ans.

L'aménagement des salles respecte les besoins des différentes tranches d'âge accueillies : mobilier adapté, espace aménagé, jeux à disposition, espace de repos, sanitaires à proximité des plus jeunes, douche en cas de nécessité.

Le bâtiment comprend :

En petite enfance :

4 salles d'activités de groupe au rez de Chaussée

3 dortoirs

1 réfectoire

Une cour

En enfance :

5 salles d'activités de groupe

1 réfectoire au rez de chaussée

Une cour

Commun :

1 espace infirmerie et soins

1 salle polyvalente

VI. L'équipe d'adultes

- **Le personnel permanent professionnel**

Nous défendons la qualité d'accueil et d'animation par la formation d'une équipe qui se professionnalise chaque jour un peu plus.
Chaque secteur compte au moins un animateur qualifié salarié permanent de l'association.

Ils sont les garants du suivi de l'enfant.

Ils sont un relais efficace des informations.

Ils construisent un lien nécessaire avec les familles.

Ils sécurisent les familles par leur présence et sont les référents d'un groupe.

- **Le personnel vacataire**

Personnel saisonnier, il se compose d'animateurs non diplômés, en formation BAFA ou diplômés.

Il s'engage momentanément en fonction des besoins de la structure dans le cadre des contrats d'engagement éducatif.

Le personnel en stage professionnel est non comptabilisé dans l'encadrement des enfants.

VII. Modalités d'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs Virginie Gambet est un outil essentiel permettant d'analyser les actions mises en œuvre, d'en mesurer les effets et d'ajuster les pratiques éducatives afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.

Cette évaluation s'inscrit dans une démarche continue et collective, impliquant l'ensemble de l'équipe éducative.

1. Évaluation des actions et des pratiques pédagogiques

L'équipe pédagogique évalue régulièrement les actions menées à travers :

- des **temps d'échanges et de concertation en équipe** (réunions, bilans de fin de période, temps de préparation),
- l'**observation quotidienne des enfants**, de leurs comportements, de leur implication et de leur évolution au sein du groupe,
- l'analyse des projets d'animation, des activités proposées et de leur adéquation avec les objectifs pédagogiques définis.

Ces temps permettent d'identifier les points forts, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration, afin d'adapter les pratiques éducatives et d'assurer une cohérence dans l'accompagnement des enfants.

2. Prise en compte de la parole des enfants

La parole des enfants constitue un élément central de l'évaluation du projet pédagogique. Elle est recueillie à travers :

- des **temps de discussion et d'expression adaptés à l'âge des enfants**,
- des bilans ludiques (jeux, dessins, échanges collectifs),
- des moments informels du quotidien.

Ces échanges permettent de mieux comprendre leurs ressentis, leurs envies et leurs besoins, et d'ajuster les propositions d'activités et l'organisation de l'accueil.

3. Association des familles à la démarche d'évaluation

Les familles sont associées à l'évaluation du projet à travers :

- les **échanges quotidiens lors des temps d'accueil et de départ**,
- les retours informels et les temps de dialogue avec l'équipe,
- la prise en compte des remarques et suggestions formulées par les parents.

Ces échanges contribuent à renforcer la relation de confiance et à améliorer la qualité de l'accueil proposé.

4. Ajustement et évolution du projet pédagogique

Les éléments recueillis lors des différentes phases d'évaluation permettent :

- d'ajuster les projets d'animation et l'organisation de la structure,
- de faire évoluer les pratiques professionnelles de l'équipe,
- d'adapter le projet pédagogique aux besoins du public accueilli et aux évolutions du territoire.

Le projet pédagogique est ainsi un document évolutif, régulièrement réinterrogé et actualisé, garantissant la cohérence entre les valeurs éducatives portées par l'organisateur et les actions mises en œuvre au quotidien.